



Commune de Gennes

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (A.V.A.P.)

DOSSIER DE CREATION

Conseil Municipal du 27 Janvier 2014

Périmètre et secteurs

Echelle : 1/10000e

Planche 1

-  Périmètre d'étude
-  Limite de secteur
- Noms des secteurs :
- PUA :** Secteurs d'urbanisation ancienne du bourg et des hameaux
- PUB :** Secteurs d'extension récente du bourg et des hameaux
- PUY :** Secteurs d'activités, et PUY1 pour la zone des Sabotiers
- PN :** Secteurs naturels et agricoles, globalement inconstructibles
- PN1 :** Secteurs agricoles et d'accueil d'équipements de tourisme ou de loisirs, pouvant accueillir de nouvelles constructions

-  Espace boisé classé à conserver, à protéger ou à créer
-  Haie protégée
-  Jardin, parc, espace vert protégé
-  Faisceau de vue :
Perspective sur le grand paysage
-  Perspective sur un ensemble bâti ou un monument

-  Monument historique
-  Périmètre des 500 m aux abords des Monuments Historiques (hors périmètre A.V.A.P.)
-  Sol protégé au titre de la législation sur les Monuments Historiques